

Consultation – Fourniture, livraison et pose d'une dizaine de carbets.

Les dimensions et le schéma figurant dans ce document sont indicatifs. Ils décrivent un usage et un ordre de grandeur, pas une contrainte stricte : les candidats sont libres de proposer leurs propres modèles dès lors qu'ils répondent aux exigences fonctionnelles décrites ci-dessous.

1. Objet de la consultation

La présente consultation porte sur la fourniture, la livraison et la pose d'une dizaine de carbets destinés à offrir aux élèves des espaces extérieurs abrités, équipés d'une table et d'assises, dans l'enceinte du lycée.

Les carbets pourront être commandés en une ou plusieurs fois, par bons de commande successifs, au cours de l'année scolaire 2026-2027 (Livraison jusqu'au 31 mars). Les prix proposés sont fermes pour toute cette période.

2. Identification de l'acheteur

- **Acheteur** : EPLE Lycée polyvalent Lumina Sophie, représenté par son proviseur
- **Adresse** : Lycée polyvalent Lumina Sophie. 3, allée des Buissons Ardents - BP 112 97393 Saint-Laurent du Maroni CEDEX Tel : 05 94 34 09 40.
- **Interlocuteur pour la consultation** : par email = ce.9730371r@ac-guyane.fr
- **Lieu de livraison et de pose** : enceinte du lycée, emplacements désignés par l'établissement.

3. Procédure

Dossier à envoyer par mail à : ce.9730371r@ac-guyane.fr , accompagné des pièces relatives au cahier des charges précisé dans cet appel.

4. Description du besoin

4.1 Usage et capacité

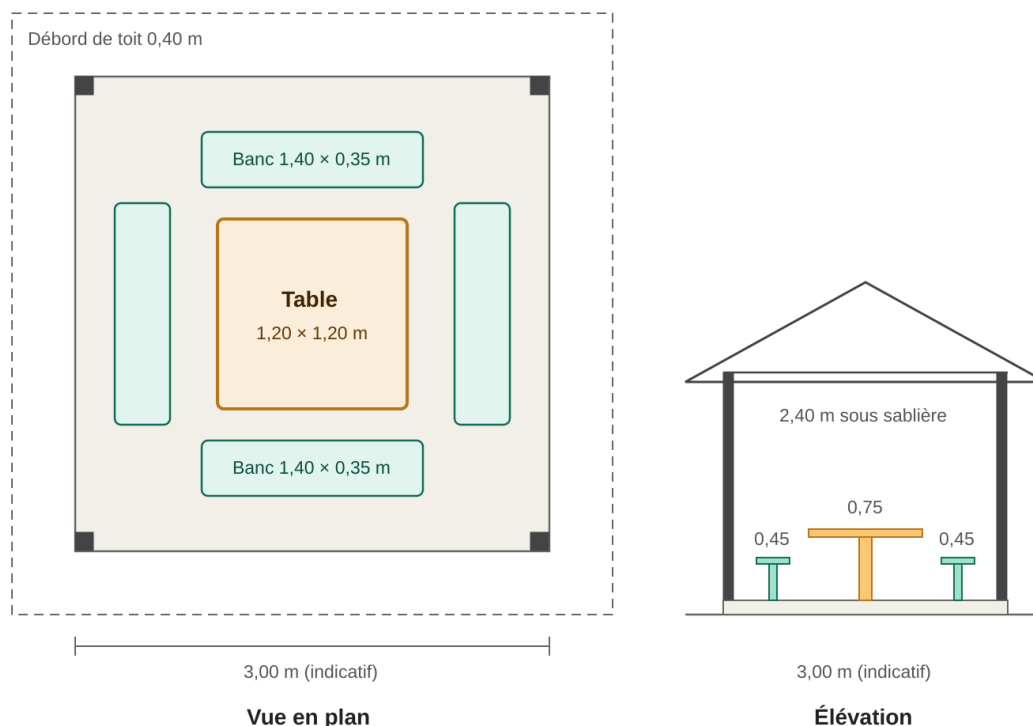
Chaque carbet doit permettre d'accueillir **au minimum 8 élèves assis** autour d'une table centrale, à l'abri de la pluie et du soleil. Table et bancs sont compris dans la fourniture et solidaires ou non de la structure, au choix du candidat.

4.2 Dimensions indicatives

Élément	Cote indicative
Emprise au sol	3,00 × 3,00 m
Hauteur sous sablière	Environ 2,40 m
Débord de toiture	Environ 0,40 m
Table centrale	1,20 × 1,20 m, hauteur 0,75 m
Bancs (×4)	1,40 × 0,35 m, hauteur 0,45 m, à 0,20 m de la table
Accès	Par les angles, laissés libres

Ces cotes sont **indicatives et non contractuelles**. Des dimensions ou une configuration différente (forme hexagonale, bancs en L, toiture à quatre pans, etc.) sont acceptées si la capacité minimale de 8 élèves assis et le confort d'usage sont respectés.

4.3 Schéma indicatif



Quatre poteaux d'angle, une table centrale et quatre bancs ; les angles restent libres pour l'accès. Ce schéma illustre l'usage attendu et n'impose pas de modèle.

4.4 Durabilité

L'établissement recherche des produits **durables**, adaptés au climat équatorial (forte humidité, pluies intenses, rayonnement UV, insectes xylophages et champignons). Le candidat précise notamment :

- Les matériaux de la structure, de la toiture et du mobilier (essences de bois et leur durabilité naturelle ou traitement appliqué, métal et protection anticorrosion, matériaux composites, etc.) ;
- La nature de la quincaillerie et de la boulonnerie (inox, acier galvanisé à chaud, etc.) ;
- La durée de vie attendue et les garanties offertes (structure, couverture, mobilier) ;
- L'entretien préconisé et sa fréquence ;
- Les normes ou référentiels auxquels ses produits sont conformes.

Les carbets sont destinés à un usage intensif par des élèves : stabilité, solidité des assises, absence d'arêtes vives et d'échardes sont attendues.

4.5 Mobilité des carbets (critère privilégié)

L'établissement **privilégiera les carbets pouvant être déplacés** au sein de l'enceinte, sans démolition ni fondation définitive (par exemple : structure sur platines boulonnées, socles ou lests amovibles, structure démontable et remontable). Le candidat décrit :

- Le mode d'implantation et de fixation au sol proposé, et sa réversibilité ;
- La méthode de déplacement, la durée et les moyens nécessaires (personnel, engin) ;
- Le cas échéant, le prix d'une prestation ultérieure de déplacement d'un carbet.

La mobilité ne doit pas compromettre la stabilité au vent ni la sécurité des usagers.

4.6 Livraison et pose

Le titulaire assure à ses frais la **livraison et la pose complète** de chaque carbet sur les emplacements désignés, y compris :

- Le transport et la manutention jusqu'au lieu d'implantation ;
- L'implantation, l'assemblage et la fixation ;
- L'évacuation des emballages et déchets de chantier ;
- La remise en état des abords.

Les interventions sont organisées avec l'établissement afin de garantir la sécurité des élèves (créneaux convenus, zone de travail balisée). La pose est suivie d'une réception contradictoire.

4.7 Délais

Le titulaire doit être en mesure d'exécuter les commandes **dans des délais réduits**. Le candidat indique dans son offre son délai de livraison et de pose, en jours calendaires à compter de la réception du bon de commande.

5. Contenu de l'offre

Le prestataire doit fournir :

- Un **bordereau de prix** : prix unitaire d'un carbet fourni, livré et posé, et prix total pour 10 carbets, exprimés hors taxes et incluant tous droits et taxes applicables ;
- Le prix des options éventuelles (déplacement ultérieur d'un carbet, équipements complémentaires) ;
- Une **note technique** répondant aux points 4.4 à 4.7, accompagnée de fiches techniques, plans et photographies ;
- Les références de réalisations comparables ;
- L'engagement sur le délai de livraison et de pose ;
- Les conditions de garantie ;
- Les pièces administratives : formulaires DC1 et DC2 (ou DUME), extrait Kbis de moins de 3 mois, attestations de régularité fiscale et sociale, attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

6. Critères de jugement des offres

Critère	Pondération
Prix	40 %
Valeur technique : durabilité des matériaux et garanties	20 %
Valeur technique : mobilité et facilité de déplacement	15 %
Valeur technique : confort, capacité, sécurité	5 %
Délai de livraison et de pose	20 %

7. Modalités de remise des offres

- **Date limite de réception des offres** : samedi 24 octobre 2027, 17h.
- **Mode de remise** : par dossier adressé par email.
- **Visite du site** : facultative mais recommandée, sur rendez-vous auprès de l'interlocuteur désigné
- **Questions** : par écrit jusqu'à la date de dépôt du dossier, les réponses étant communiquées à l'ensemble des candidats

8. Modalités de paiement

Paie ment par mandat administratif après réception de la pose sans réserve, dans un délai global de 30 jours à compter de la réception de la facture.
